

# DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT  
MONTRÉAL (QC) H2T 1R9  
TÉL. 514 903 7627  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Le 17 avril 2023

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 4125  
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4008-2017.  
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir.  
**Étape E – Volet relatif à l'art. 11.1.3.5.5 CST.**  
**Demande de remboursement de frais du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM.**

---

Chère Consœur,

Nous vous prions de recevoir sous pli la demande de remboursement de frais pour l'intervention du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM en Phase 1, **Étape E – Volet art. 11.1.3.5.5 CST** du présent dossier.

Nous invitons respectueusement la Régie à accueillir cette demande de frais. Nous soulignons en effet le **caractère actif, ciblé et structuré** de l'intervention de SÉ-AQLPA-GIRAM sur ce volet, de même que le caractère **sobre et raisonnable** des frais demandés, lesquels ont été **nécessaires à notre intervention**.

Nous espérons humblement que nos représentations ont été utiles à la Régie de l'énergie dans la décision qu'elle a eu à rendre.

Pour l'ensemble de ces motifs, nous invitons respectueusement la Régie à accueillir la présente demande de frais pour l'intervention de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et du *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)* dans cette partie du présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par  
l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).